

## CCPQ

Bâtiment « Les Ateliers »  
Rue Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

Tél. : 02 690 85 29/30

Fax : 02 690 85.78

Email : [ccpq@profor.be](mailto:ccpq@profor.be)

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**3. CONSTRUCTION**

**3.4. BOIS**

**3.4.8. PARQUETEUR/PARQUETEUSE**

PROFILS DE FORMATION		
	Approbation par la Commission Consultative	
	Validation par la CCPQ	
	Accord du Conseil Général	
	Confirmation au Parlement	

## **LE METIER**

### DÉFINITION DU MÉTIER.

Le parqueteur(teuse) travaille dans le domaine de la construction. Il/elle pose des parquets et des revêtements de sols en bois. Il/elle exécute tous les travaux de transformation et de réparation de parquets déjà existants. Il/elle s'occupe aussi de la pose des sous-couches au niveau isolation et du traitement des parquets en surface. Ses activités principales sont les suivantes : poser/coller/fixer tous types de parquets ou de revêtements de sols en bois sur chapes ou faux planchers. Il / elle applique tous types de finitions vernis, huiles, cires afin de mettre le parquet en valeur. Sa formation de base est liée aux domaines de la menuiserie, de l'ébénisterie,...

### PS :

Le terme parquet signifie que la couche d'usure est en bois massif et d'une épaisseur  $\geq$  à 2,5 mm. Dans le cas contraire, le terme adéquat est "revêtement de sols en bois".

## Table des FONCTIONS

<b>N°</b>	<b>FONCTIONS.</b>	<b>PAGE</b>
1	Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.	4
2	Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.	6
3	Gérer administrativement un chantier.	8
4	Préparer la mise en œuvre d'un chantier.	10
5	Poser le parquet ou les revêtements de sols en bois.	11
6	Réaliser la finition et/ou la remise en état.	13

## Fonction 1 : Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
1.1. Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail.	CM	L'apprenant(e), dans le cadre des travaux réalisés en école, s'informe de la réglementation qui se rapporte à ceux-ci.
	1.1.2. Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux.	CEP	
	1.1.3. Identifier les situations potentiellement dangereuses.	CEP	
	1.1.4. Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables).	CEP	
	1.1.5. Respecter l'imposition vestimentaire propre à la fonction.	CM	L'apprenant(e) respecte le règlement d'atelier de l'établissement.
1.2. Appliquer les règles d'ergonomie.	1.2.1. Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.	CM	L'apprenant(e) manipule des charges pondéreuses en utilisant préférentiellement un système de manutention, ou en demandant l'aide d'un(e) condisciple.
1.3. Utiliser le matériel et les équipements.	1.3.1. Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession.	CM	L'apprenant(e) applique les règles de sécurité dans le cadre de la distribution de l'énergie électrique.
	1.3.2. Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels, électromécaniques et électropneumatiques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité.	CM	L'apprenant(e) utilise les systèmes de protection appropriés aux différentes machines et outils.

	1.3.3. Utiliser les moyens de protection individuels et collectifs spécifiques au métier et aux travaux à réaliser.	CM	L'apprenant(e) met en œuvre les protections mises à sa disposition, en donnant priorité aux protections collectives.
	1.3.4. Organiser un local de travail pour le machinage sur chantier.	CM	L'apprenant(e) choisit le local en accord avec le client.
1.4. Manipuler les produits du domaine professionnel.	1.4.1. Utiliser les produits dangereux avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées.	CM	L'apprenant(e) applique, dans le cadre de l'utilisation et de la pose, les prescriptions des fiches techniques.
	1.4.2. Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection.	CEP	
1.5. Gérer les déchets et les résidus.	1.5.1. Trier les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les réglementations de tri des déchets dans le cadre des matériaux utilisés pendant sa formation.
	1.5.2. Stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les réglementations de stockage des déchets dans le cadre des matériaux utilisés pendant sa formation.
	1.5.3. Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.	CM	L'apprenant(e) applique les réglementations d'évacuation des déchets dans le cadre des matériaux utilisés pendant sa formation.

## Fonction 2 : Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
2.1. Organiser son poste de travail	2.1.1. S'informer du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.	CEP	
	2.1.2. Planifier son travail.	CM	
	2.1.3. Approvisionner son poste de travail.	CM	
2.2. Assurer la qualité du travail.	2.2.1. Assurer le bon suivi des travaux entamés.	CM	
	2.2.2. Assurer un fini en relation avec les exigences d'un cahier spécial des charges et/ou de documents d'organismes officiels.	CEP	
	2.2.3. Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances.	CM	
	2.2.4. Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.	CEP	
	2.2.5. Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif.	CM	
	2.2.6. Réaliser l'entretien de premier niveau de l'outillage utilisé.	CM	
	2.2.7. Nettoyer son poste de travail.	CM	
2.3. Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel.	2.3.1. S'intégrer dans une équipe de travail.	CEP	
	2.3.2. Se concerter avec les autres corps de métier.	CEP	
	2.3.3. Etre ponctuel et assidu.	CM	
	2.3.4. Suivre de manière permanente les évolutions techniques du matériel et des nouvelles technologies.	CEP	
	2.3.5. Travailler de manière autonome.	CEP	

2.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	2.4.1. Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise.	CEP	
	2.4.2. S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité.	CEP	

## Fonction 3 : Gérer administrativement un chantier

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
3.1. Collecter des informations	3.1.1. Sélectionner des matériaux et du matériel à partir d'une documentation technique.	CM	L'apprenant(e) utilise une documentation en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	3.1.2. Maîtriser les termes techniques du métier.	CM	
	3.1.3. S'informer auprès des fournisseurs des matériaux et des matériels.	CEP	
	3.1.4. Rassembler les informations utiles à l'exécution d'un chantier.	CM	L'apprenant(e) effectue: - les mesures nécessaires. - des prises de niveau (de la surface de pose et des locaux voisins). - des calculs de quantités de matières. - la liste du matériel nécessaire.
	3.1.5. Informer le client des caractéristiques des matériaux et des sens de pose.	CEP	
3.2. Exploiter des documents.	3.2.1. Analyser un dessin d'ensemble, plan de pose et les symboles (échelles ...).	CM	L'apprenant(e) : localise un élément du produit sur les vues du dessin d'ensemble. Identifie les volumes, les surfaces.
	3.2.2. Suivre les conseils des fiches techniques pour les matériaux et le matériel.	CM	L'apprenant(e) respecte ces conseils en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
3.3. Traduire une solution technique	3.3.1. Établir le relevé d'éléments ou parties d'ouvrage.	CM	L'apprenant(e) effectue: - les mesures nécessaires. - des prises de niveau (de la surface de pose et des locaux voisins). - le relevé des configurations des lieux.
	3.3.2. Tracer un plan de pose.	CM	L'apprenant(e) réalise un plan en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	3.3.3. Identifier l'ensemble des matériaux et des produits à mettre en œuvre.	CM	L'apprenant(e) reconnaît les matériaux et les produits en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.



	3.3.4. Évaluer les quantités des matériaux et produits à mettre en œuvre.	CM	L'apprenant(e) calcule les quantités en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
3.4. Effectuer un choix technologique	3.4.1. Inventorier les caractéristiques : - des ouvrages (localisation, nature des supports,...). - des matériaux (bois et dérivés, types de parquets et de revêtements de sols en bois). - des produits (finitions, colles,...). - du matériel de mise en œuvre.	CM	L'apprenant(e) est capable de : - projeter le comportement hygrométrique du bois ; - reconnaître des anomalies, singularités et altération des matériaux à mettre en oeuvre.
	3.4.2. Choisir des matériaux en fonction de leurs caractéristiques techniques et économiques.	CM	L'apprenant(e) effectue ces choix en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
3.5. Rédiger des offres de prix.	3.5.1. Identifier et tenir compte des contraintes liées à l'aspect environnemental.	CEP	
	3.5.2. Manipuler les techniques de bureau (y compris l'initiation à l'ordinateur).	CM	L'apprenant(e) utilise un traitement de texte, un tableur et une base de données en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	3.5.3. Appliquer les règles et la législation relatives aux offres de prix.	CEP	
	3.5.4. Établir les coûts des matières premières en comparant des offres de prix.	CM	L'apprenant(e) établit des coûts en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	3.5.5. Estimer le temps de pose, de transport et la marge bénéficiaire, le pourcentage des frais généraux..	CEP	
3.6. Facturer les travaux.	3.6.1. Établir le relevé définitif des travaux et matériaux.	CEP	
	3.6.2. Appliquer les règles et la législation en vigueur sur la facturation.	CEP	
	3.6.3. Etablir la facture.	CEP	

## Fonction 4 : Préparer la mise en œuvre d'un chantier.

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
4.1. Rédiger le mode opératoire.	4.1.1. Établir l'ordre chronologique des tâches à réaliser.	CM	L'apprenant(e) établit la chronologie en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	4.1.2. Insérer la pose du parquet dans le planning de chantier.	CEP	
	4.1.3. Associer les ressources en matériel et en matériaux aux tâches.	CM	L'apprenant(e) établit un bordereau en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	4.1.4. Identifier les délais imposés.	CEP	
4.2. Organiser le poste de travail.	4.2.1. Gérer les outillages choisis et les matériaux à mettre en œuvre.	CEP	
	4.2.2. Assurer la mise en place des dispositifs de protection et la signalétique au niveau des appartements.	CEP	
	4.2.3. Protéger les ouvrages de proximité.	CM	L'apprenant(e) assure une protection en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	4.2.4. Déterminer un lieu de stockage temporaire adéquat.	CM	L'apprenant(e) choisit un lieu en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
4.3. Vérifier la conformité des matériaux, des produits et des ouvrages.	4.3.1. Vérifier à la réception sur base des bordereaux de commandes	CM	L'apprenant(e) effectue une vérification en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	4.3.2. Contrôler avec soin l'état des supports (taux d'humidité, planéité...) à l'aide de mesurages.	CM	L'apprenant(e) effectue un contrôle visuel et/ou à l'aide de l'appareil adéquat, en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	4.3.3. Consigner tous les résultats et mesures.	CM	L'apprenant(e) remplit des documents préétablis.
4.4. Implanter l'ouvrage à réaliser	4.4.1. Tracer les repères de pose.	CM	
	4.4.2. Localiser les obstacles (tuyaux, entre portes ...).	CM	
	4.4.3. Déterminer le sens de pose en fonction de l'éclairage naturel et/ou électrique tout en tenant compte des aspects esthétique et physique.	CM	

## Fonction 5 : Poser le parquet ou les revêtements de sols en bois.

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
5.1. Traiter les supports	5.1.1. Évaluer l'état de surface.	CM	L'apprenant(e) effectue un contrôle visuel et/ou à l'aide de l'appareil adéquat, en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	5.1.2. Déposer les ouvrages existants.	CEP	
	5.1.3. Procéder à l'enlèvement des anciens revêtements (tapis, vinyles, égaline, ...).	CM	L'apprenant(e) utilise la méthode la plus adéquate, en employant l'outillage le plus adapté.
	5.1.4. Procéder au ragréage.	CM	L'apprenant(e) procède à une réparation légère sur différents types de support.
5.2. Réaliser une isolation	5.2.1. Poser l'isolation thermique adaptée en respectant ses caractéristiques techniques.	CEP/CEF	L'apprenant(e) tient compte : - du lambda du matériau - des phénomènes de condensation - du point de rosée - de l'humidité relative de l'air - des conséquences d'un pont thermique.
	5.2.2. Poser l'isolation acoustique adaptée en respectant ses caractéristiques techniques.	CEP/CEF	
5.3. Poser les sous-couches	5.3.1. Respecter les prescriptions du fabricant.	CM	
5.4. Poser les parquets	5.4.1. Choisir l'espèce de bois la mieux adaptée à l'ouvrage à réaliser.	CM	L'apprenant(e) identifie des espèces différentes de bois, selon : - l'aspect - les propriétés physiques et mécaniques - l'approvisionnement - les techniques de mise en œuvre

	5.4.2. Utiliser la technique de pose adaptée à l'ouvrage à réaliser.	CM	L'apprenant(e) maîtrise les différentes techniques de pose sur tous types de support : - pose collée - pose clouée - pose flottante - pose combinant différentes méthodes
	5.4.3. Choisir les outils et machines de coupe adéquats.	CM	L'apprenant(e) effectue un choix en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	5.4.4. Utiliser les outils et machines de coupe adéquats.	CM	L'apprenant(e) utilise la fiche technique du fabricant.
	5.4.5. Choisir les colles adaptées au travail à réaliser.	CEF	
	5.4.6. Appliquer la technique de pose adaptée aux colles utilisées en tenant compte des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser.	CM	L'apprenant(e) utilise la fiche technique du fabricant.

## Fonction 6 : Réaliser la finition et/ou la remise en état.

Activités	Compétences	Class	Indicateurs de maîtrise
6.1. Poncer les parquets	6.1.1. Évaluer l'état de surface.	CM	L'apprenant(e) inventorie les défauts.
	6.1.2. Choisir le matériel et l'outillage adaptés.	CM	L'apprenant(e) effectue un choix en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	6.1.3. Choisir les abrasifs adaptés aux conditions du travail à réaliser.	CM	L'apprenant(e) effectue un choix en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	6.1.4. Utiliser les outillages nécessaires de manière adaptée (ponceuses, rectifieuses ...)	CM	L'apprenant(e) utilise la fiche technique du fabricant.
	6.1.5. Mastiquer des éléments de l'ouvrage.	CM	L'apprenant(e) réalise l'opération de masticage conformément aux prescriptions du fabricant.
	6.1.6. Appliquer la technique de ponçage adaptée au type de parquet.	CM	L'apprenant(e) effectue un ponçage adapté à l'espèce de bois utilisé.
6.2. Appliquer les produits de finition.	6.2.1. Réaliser le traitement de surface du parquet en tenant compte de l'espèce de bois, de l'usage, ...	CM	L'apprenant(e) : maîtrise les différents types de vernis : - les différentes familles de vernis (phase aqueuse, polyuréthane, U.F., ...) - les caractéristiques des vernis (mono ou bi composants, teintés, laques, cire...) - les risques de nocivité des solvants et diluants maîtrise les différents types d'huiles, de cires, de teintés : - propriétés physiques - compatibilité avec les supports et entre produits
	6.2.2. Utiliser l'outillage et le matériel les mieux adaptés au traitement à réaliser.	CM	L'apprenant(e) effectue un choix en rapport avec les travaux réalisés dans le cadre de sa formation.
	6.2.3. Respecter les consignes d'utilisation du matériel	CM	L'apprenant(e) utilise la fiche technique du fabricant.
	6.2.4. Procéder au contrôle de la mise en oeuvre	CM	
	6.2.5. Corriger les défauts si nécessaires	CM	

	6.2.6. Déterminer en fonction du type de finition, les types de produits d'entretiens et de mise en oeuvre adéquats	CM	L'apprenant(e) utilise la fiche technique du fabricant.
6.3. Assurer la finition.	6.3.1. Poser et ajuster des accessoires de finition tels que : plinthes, entre porte, ...	CM	
	6.3.2. Nettoyer le chantier.	CM	
6.4. Evaluer l'état d'un ouvrage.	6.4.1. Déterminer la nature et l'importance des réparations éventuelles	CEP	
	6.4.2. Déterminer les différents types de pathologies possibles relatives aux supports et aux matériaux.	CEP	
	6.4.3. Proposer des solutions.	CEP	
6.5. Établir un rapport de chantier.	6.5.1. Transmettre un compte-rendu d'avancement des travaux	CM	L'apprenant(e) communique oralement et/ou par écrit.
	6.5.2. Consigner les informations des différents corps de métiers	CEP	
6.6. Transmettre des informations.	6.6.1. S'informer auprès d'organismes officiels pour aider au diagnostic (CTIB, CSTC ...)	CEP	
	6.6.2. Communiquer avec les clients (transcrire des informations techniques en langage simple)	CEP	
	6.6.3. Informer oralement et/ou par écrit l'entreprise, les clients, les différents corps de métiers : - d'un imprévu - d'une modification - de la maintenance des ouvrages	CM	